

Adieu cèdre, lilas, hérissons et fauvettes à tête noire... Les raisons de la colère !

**Balade urbaine ! Reportage en images de notre quotidien.
Comment la Municipalité de Gentilly applique la COP 21 et le Plan climat.
Avec des extraits de quelques chantiers en cours sur la ville...**

Sommaire

Adieu cèdre, lilas, hérissons et fauvettes à tête noire... Les raisons de la colère !	1
Sommaire	1
Gentilly : Comment un unique espace vert de pleine terre de proximité, dans la zone très dense de la petite couronne parisienne est voué à être vendu comme un terrain à bâtir ?	2
Ce qui entoure le quartier du Plateau (350 mètres de l'îlot vert, chemin piéton à emprunter pour s'échapper du quartier vers les Parcs parisiens).....	2
Saturation - Les rues très étroites du Plateau (adjacentes à l'îlot vert) des files interminables de voitures	2
Saturation – Autour de l'îlot vert (circulation auto +++ et piétons +++).	3
Saturation – Sortie Sud RER B, station Gentilly	3
Gentilly applique la directive « Plus de phyto » (rue dans le quartier du Plateau) :	4
La biodiversité dans les nouvelles constructions (ZAC Lénine, juste livrée et chantier encore en cours) :	4
Suite : les espaces verts dans les nouvelles constructions (ZAC Marquigny, en cours de livraison).....	6
Carte espaces verts (flèches vers ceux disparus ou en voie de disparition)	7
Il ne restera presque plus un carré de verdure dans Gentilly.....	10
Respect du patrimoine bâti ? Intégration paysagère ?	12
Petite histoire en cours : Comment la municipalité décrit les petits coins de verdure et ne respecte pas son PLU PADD (plan d'aménagement durable)	12
Comment la municipalité a annoncé la disparition de l'îlot vert	14
Comment les organisateurs du concours et autres acteurs n'ont jamais répondu à nos courriers.....	15
Chantiers en cours et évolution démographique	15
Comment nous vivons avec notre petit îlot vert, cœur de la Trame verte, inscrit dans le PLU PADD, dans le CDT Vallée scientifique de la Bièvre, îlot de fraîcheur, coefficient de biotope maximum.	17
Comment la Municipalité de Gentilly fait de la concertation – Calendrier du déroulement d'un aménagement urbain emblématique.....	17
Repères bibliographiques	19
La préservation de la biodiversité est aussi urgente que la lutte contre le réchauffement climatique	20

Gentilly : Comment un unique espace vert de pleine terre de proximité, dans la zone très dense de la petite couronne parisienne est voué à être vendu comme un terrain à bâtir ?

Notre argumentaire : État actuel des réflexions et Synthèse sur la situation de l'îlot vert de Gentilly - Chiffres logements et locaux vacants mis à jour :

<https://www.ilotvertgentilly.com/single-post/2017/03/17/IMPORTANT-%C3%89tat-actuel-des-r%C3%A9flexions-et-Synth%C3%A8se-sur-la-situation-de-l%E2%80%99%C3%A9lot-vert-de-Gentilly> et document PDF en ligne :

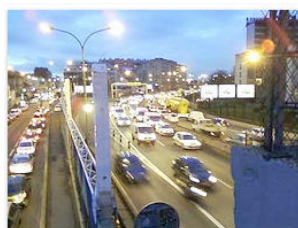
https://media.wix.com/ugd/32f64b_e9df3dd1daa741bca2ec9b76aa1edc77.pdf

Ce qui entoure le quartier du Plateau (350 mètres de l'îlot vert, chemin piéton à emprunter pour s'échapper du quartier vers les Parcs parisiens)



Périphérique

Vue sur le périphérique depuis la passerelle du Cambodge.
Cheminement piéton à emprunter pour aller se balader à la Cité Universitaire.



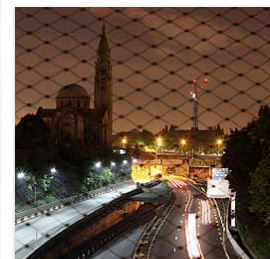
Périphérique

Vue sur le périphérique depuis la passerelle du Cambodge.
Cheminement piéton à emprunter pour aller se balader à la Cité Universitaire



Branche A6A

Vue sur l'A6A, depuis l'avenue Paul Vaillant Couturier qui longe par ailleurs le périphérique. Cheminement piéton à emprunter pour aller se balader à la Cité Universitaire, en passant par la passerelle du Cambodge qui enjambe le périphérique.



A6A

Vue sur l'A6A depuis la passerelle qui enjambe l'A6A entre le quartier du Plateau et le Chaperon vert.

(Suite : <https://www.ilotvertgentilly.com/pollution-gentilly>)

Saturation - Les rues très étroites du Plateau (adjacentes à l'îlot vert) des files interminables de voitures



Rue Benoît Ma...



Rue Kleynhoff

Devant la crèche départementale

Saturation – Autour de l’ilot vert (circulation auto +++ et piétons +++)

Sortie Sud RER B, station Gentilly - Rue de la Paix le long de l’ilot vert après les heures de pointe (8500 piétons en chassé croisé, dont 3000 employés Siège Sanofi France) – Bienvenue à Gentilly :



(Suite : <https://www.ilotvertgentilly.com/flux-circulation-rer-b> et voir le film pour l’animation et l’ambiance sonore : *Entre autoroute et chants d’oiseaux sur l’ilot vert...* <https://vimeo.com/205662270>)

Saturation – Sortie Sud RER B, station Gentilly

Rue de la Paix le long de l’ilot vert après les heures de pointe (8500 piétons en chassé croisé, dont 3000 employés Siège Sanofi France) – Bienvenue à Gentilly : Embellissement de la rue de la Paix et Entretien des squares :



(Suite : <https://www.ilotvertgentilly.com/single-post/2017/02/01/3-suite-1-Commentaire-compos%C3%A9-illustr%C3%A9-et-croustillant-balade-urbaine-propre%E2%80%A6>)

Gentilly applique la directive « Plus de phyto » (rue dans le quartier du Plateau) :

Un des rares espace vert sur les trottoirs du quartier : le pied des arbres –

Un « site pilote », plus petit que son panneau... :



La biodiversité dans les nouvelles constructions (ZAC Lénine, juste livrée et chantier encore en cours) :

NOTRE AVIS : « 3 Nichoirs - 1 Hôtel à Insectes (2 étoiles) - Quelques jardinières - Quelques chaises - Voilà la ville du futur version Bouygues/Eiffage/Gentilly ! Doisneau, tu as vu ce qu'ils ont fait du terrain vague Lénine ! C'est qui qui dit qu'ils ne font pas de la Biodiversité ???? »

Espace vert Lénine : Voici la Trame verte de la ZAC Lénine ! L'espace vert promis et de dépense en plein air... Un peu minéral non ?





« C'est qui qui dit qu'ils ne font pas de la Biodiversité ???? » :



Panneau Hôtel à insectes et nidhoir...



Le nidhoir...(le petit truc sur le tronc là...) et le chantier Hermine se poursuit... avec Eiffage...



Il restait un espace libre... Chantier en cours... La verdure pour les chanceux au dernier étage...

Suite : les espaces verts dans les nouvelles constructions (ZAC Marquigny, en cours de livraison)

Publicité vraiment mensongère : Lu sur le site Web de promotion du nouveau site d'aménagement de la ZAC de la Porte de Gentilly ZAC Marquigny : <http://www.portedegentilly.fr/les-enjeux.htm>

Dans l'onglet : "Le développement durable" - "Les enjeux" :

" Les enjeux : L'ensemble des projets de la ZAC de la porte de Gentilly s'inscrit dans une démarche de développement durable. L'écologie urbaine au cœur du développement durable Traversée par la Bièvre, Gentilly tient son relief de cette rivière millénaire, ce qui rend la ville sensible au respect de l'environnement et des ressources naturelles. Amélioration et propreté des espaces publics, valorisation des paysages, lutte contre l'imperméabilisation des sols et préservation de la ressource en eau, développement des espaces verts, de la végétation et de la biodiversité, recours aux énergies renouvelables, cela contribue à la qualité de vie et de travail à Gentilly. La qualité environnementale et architecturale des constructions doit être recherchée et le patrimoine mis en valeur et protégé. Si Gentilly est une ville dense sur 116 hectares, elle dispose d'un patrimoine vert important et d'un potentiel de poumons verts. Dotée de jardins et d'espaces verts au cœur des quartiers elle est aussi entourée de parcs comme celui de la cité universitaire ou de Montsouris."

Et dans l'onglet : "Le projet" - "Espaces publics" :

*" Espaces publics : Les espaces publics sont conçus par l'agence EXP Architectes en étroite concertation avec les conseils de quartier. Jardin Freiberg **Un jardin public ouvert de 500 m² environ sera réalisé face au regard n°20 de l'aqueduc Médicis**, le long de la rue Freiberg, afin d'animer cette rue. **L'enrobé de cet espace sera écologique** et sera animé de bancs désignés par EXP architectes. Le jardin sera ouvert et jouera le rôle de parvis du futur équipement des bains douches.*

AVANT : l'îlot entre les rues Freiberg, Victor Marquigny et du Val de Marne



A noter : les arbres au sein des immeubles blancs appartiennent aux propriétés privées alentours et ne sont pas du domaine public.

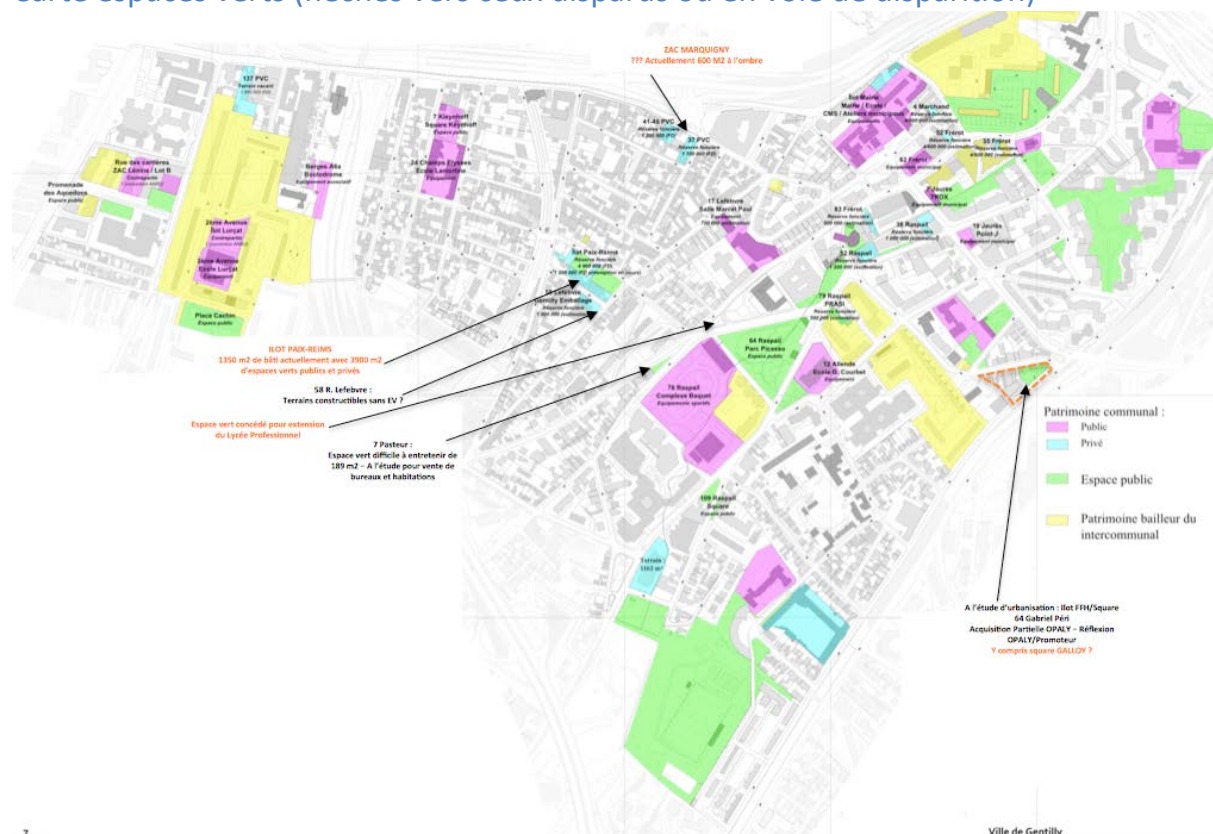
La réalité aujourd'hui : ZAC Porte de Gentilly, côté Ipsos; un espace vert est prévu (il reste 600 m² de parc à l'ombre et en gros 200m² max. en jardinière, pour 63 nouveaux logements)



Il faut noter que c'est une reconstitution totale de terre pleine. Actuellement un trou vide (photo de gauche).

(Suite : <https://www.ilotvertgentilly.com/single-post/2017/01/28/Commentaire-compos%C3%A9-illustr%C3%A9-et-croustillant-on-ne-saurait-mieux-dire-tout-y-est>)

Carte espaces verts (flèches vers ceux disparus ou en voie de disparition)



Qu'on ne se méprenne pas... La grosse tâche verte en bas de la carte est le Parc départemental du Coteau (sous la branche de l'autoroute A6A) et le stade Geo André sur le coteau. Quelques photos ci-dessous :

Sa partie plane :



L'essentiel en est un escalier avec toboggan :



Côté Arcueil, le stade sous autoroute :



En haut de l'escalier le stade Geo André :



Les grosses tâches vertes en haut à droite sur la carte sont en fait dans la Cité Victor Hugo, il s'agit d'allées et de quelques arbres. Ce n'est pas un parc !

Dans le centre ville, la tâche verte au niveau de la Cité des Quatre Tour.

Sinon, au Chaperon vert une balade au-dessus de la branche de l'A6B pour rejoindre la passerelle du Cambodge vers la Cité U.

En vrai le seul Parc digne de ce nom est le Parc Pablo Picasso à côté du stade Maurice Baquet au pied de la rue du Souvenir :



Ci-dessus on distingue au pied de la Cité verte la parcelle 177 qui sera décrite un peu plus loin...



Il ne restera presque plus un carré de verdure dans Gentilly

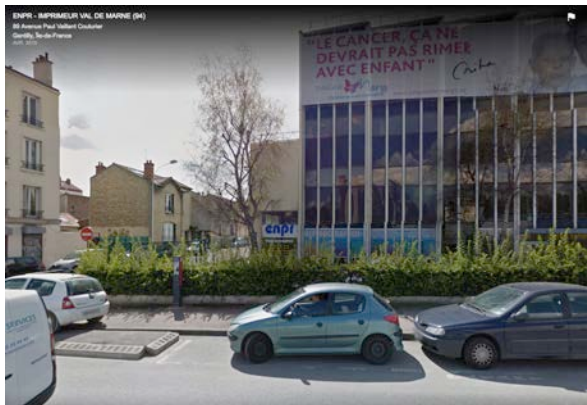
Rue B. Malon/ rue Paul Vaillant-Couturier. A la place du bunker bancaire, il y avait un pavillon élégant avec des beaux arbres dans le jardin ...

Miracle architectural : l'espace vert règlementaire est visible !!!



Chantier en cours : Aujourd'hui, l'imprimerie avenue Paul Vaillant Couturier, bien connue des artistes, illustrateurs et romanciers... du quartier et d'ailleurs...

Demain : le futur hôtel (232 chambres) du 89 rue Paul Vaillant Couturier R+7 (ce qui devrait venir sur l'ilot vert). Mais avec une belle toiture végétalisée !!!



Et les quelques arbres à hauteur des passants ont été coupés devant l'imprimerie, un dimanche de mars 2017 :



(Suite : http://media.wix.com/ugd/32f64b_2417ee584a504ceca0f48d93c863a7e0.pdf)

Espace public arboré en bas de la rue Pasteur et de la rue du Souvenir remplacé par l'extension du lycée professionnel (Eiffage...) :



Respect du patrimoine bâti ? Intégration paysagère ?

Chantier en cours : Extrémité de PVC le 18 janvier 2017: ça bouge ...dans quel sens ?

La cohabitation forcée de l'ancien et du nouveau à l'entrée de la rue Marquigny, vue de la rue R. Lefebvre



Chantier en cours : Angle de l'îlot vert (rue de Reims) un immeuble de logements sociaux Valophis est déjà programmé (hors appel d'offre d'ailleurs... Ca promet une cohérence architecturale...) face à l'îlot vert :



Angle Reims-Lefebvre : admirer la fière montée vers le ciel du bâtiment central blanc « qui respecte le PLU », comme doit le respecter le bâtiment de 4 niveaux prévu à cet angle.

(Suite : http://media.wix.com/ugd/32f64b_2417ee584a504ceca0f48d93c863a7e0.pdf)

Petite histoire en cours : Comment la municipalité décrit les petits coins de verdure et ne respecte pas son PLU PADD (plan d'aménagement durable)

Se reporte au **CR conseil municipal 3 novembre 2016** : vente terrain communal 7 rue Pasteur à un promoteur (184 m2)

: http://www.ville-gentilly.fr/fileadmin/gentilly/MEDIA/La_mairie/Municipalite/Le_conseil_municipal/2016-11-03-CR_CM.pdf à lire à partir page 5.

Ce que considère la Mairie de ce petit coin de verdure inscrit dans sa Trame verte : « la parcelle communale qui jouxte ces terrains, occupée par la végétation, est très difficile d'entretien, notamment en raison de sa déclivité importante et du mur de soutènement rue d'Arcueil. »

Pointe avenue Pasteur/rue d'Arcueil

La parcelle 177(184 m2) appartient à la commune de Gentilly, qui souhaite la vendre à un promoteur qui propose de construire sur la 177 et la 165 réunies.



La parcelle 165 adjacente appartient aux époux Mercier. Elle abrite une maison particulière sur deux niveaux (entrée rue d'Arcueil, garage sur le toit terrasse avec entrée avenue Pasteur) **xtrait du PLU (Avril 2007)**

On voit que la parcelle communale (177) et la parcelle privée (165) ne sont pas sur la même zone.

La 165 est en UB1 et à mon avis, la 177 n'est pas classée sur ce plan ?

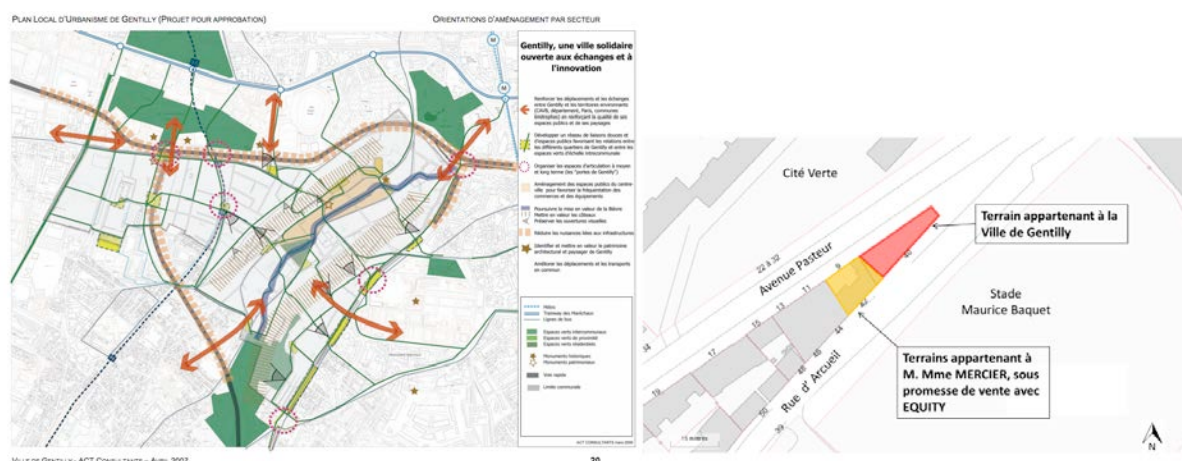
La zone UB1 est limitée en hauteur. Mais les immeubles existants me paraissent « élevés ». Le projet décrit dans le Conseil municipal incluant la parcelle 177 a une hauteur de 7 niveaux. **De quel droit ????**

AJOUT LE 5 AVRIL 2017

Nous tombons sur la carte ci-dessous extraite du PADD de 2007.

Le triangle qui nous préoccupe est classé « espace vert de proximité » dans une « zone de mise en valeur des coteaux» (sic!).

Le PADD NE PEUT PAS être modifié en fonction de la spéculation foncière.





La pointe Pasteur vers 1900

On peut visiblement entretenir de la verdure dans le triangle propriété de la commune

Aujourd'hui le petit terrain difficile à entretenir et demain le bel immeuble... et le bout de Trame verte vendu.



Source : Equity Promotion /Architectes-associés.com

Comment la municipalité a annoncé la disparition de l'îlot vert

Dans ses vœux à la population le 5 janvier 2017, Mme Patricia Tordjman, maire de Gentilly annonce : "Ainsi, les 5000 m2 de l'îlot des rues de la Paix et de Reims, acquis de longue date par la commune, (...) **Une réalisation qui s'associe à la couverture du RER B et transformera en un lieu de convergences cet endroit autrefois béant, le rattachant à l'activité métropolitaine et à la dynamique de la Vallée scientifique de la Bièvre. (...) Il verra le jour cette année** et donnera naissance à de nouvelles perspectives urbaines, de nouveaux arguments pour enjambrer aisément le périphérique. **A Gentilly, nous avons de la suite dans les idées et des idées pour la suite !**"

Le texte complet : <http://www.ville-gentilly.fr/actualites/fiche/meilleurs-voeux-2017.htm>

« De la suite dans les idées ? » => LES ROIS DU BETON !!! ET DES COUVERTURES REVEES DE RER ET DE PERIPHERIQUE POUR COMPENSER LA DESTRUCTION DE NOS ESPACES VERTS !!!

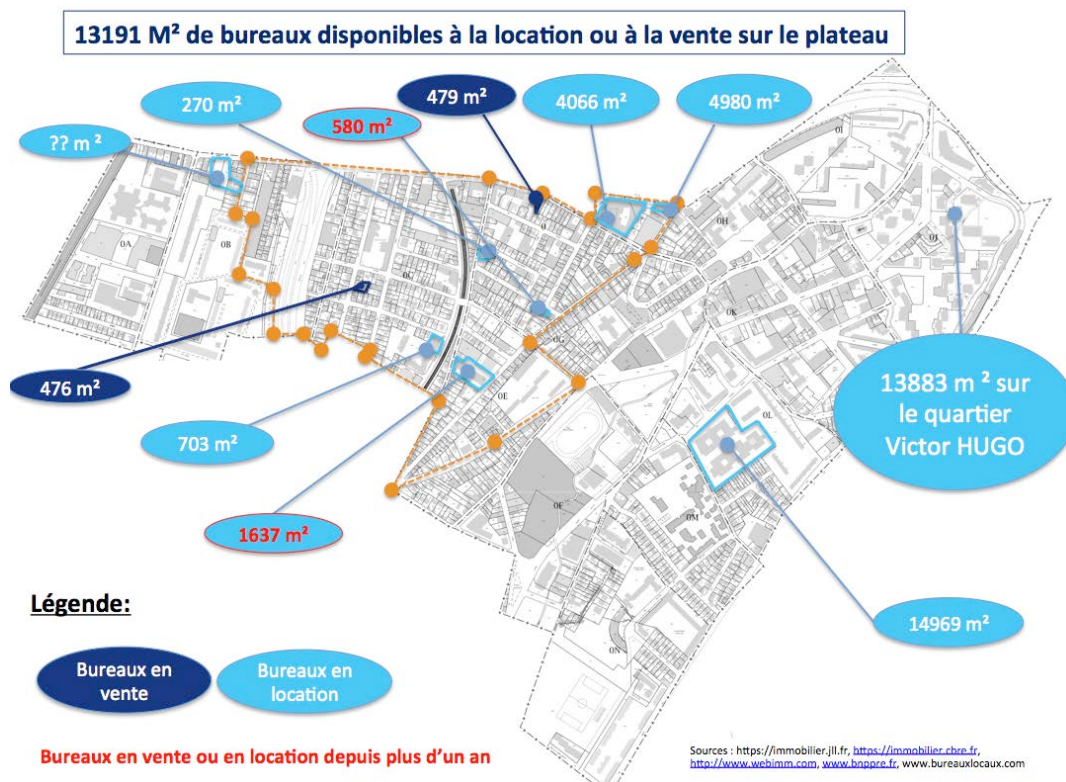
Comment les organisateurs du concours et autres acteurs n'ont jamais répondu à nos courriers

Nous n'avons pas reçu à ce jour de réponse à nos courriers aux acteurs décideurs identifiés dans le cadre de cet appel d'offre (<https://www.ilotvertgentilly.com/accueil-notre-programmation>): **Monsieur Jean-François Carenc**, Préfet de Paris et d'Ile-de-France, **Monsieur Philippe Yvin**, Président du directoire de la Société du Grand Paris, **Monsieur Christian Favier**, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, **Madame Anne Hidalgo**, 1ère vice-Présidente déléguée aux Relations Internationales et aux Grands Événements, **Monsieur Daniel Breuiller**, 8ème vice-Président délégué à la mise en valeur du Patrimoine naturel et paysager et à la Politique de la nature, **Madame Valérie Pécresse**, Présidente de la Région Ile-de-France, **Monsieur Michel Leprêtre**, Président du Territoire Grand Orly Seine-Bièvre, 9ème vice-Président délégué au suivi des Politiques Territoriales et de l'Habitat.

Chantiers en cours et évolution démographique

Chiffres mis à jour des nouveaux logements (+ 6680 nouveaux gentilliens depuis 2013) sur 16000 hbts (chiffre INSEE - 2013) et locaux vacants (40385 m2 locaux inoccupés sur la ville dont 16191 m2 inoccupés sur le Plateau). Absence de programmation de nouvelles infrastructures (crèche, école, espaces publics et espaces verts).





Suite : **notre argumentaire complet** : État actuel des réflexions et Synthèse sur la situation de l'îlot vert de Gentilly - Chiffres logements et locaux vacants mis à jour :

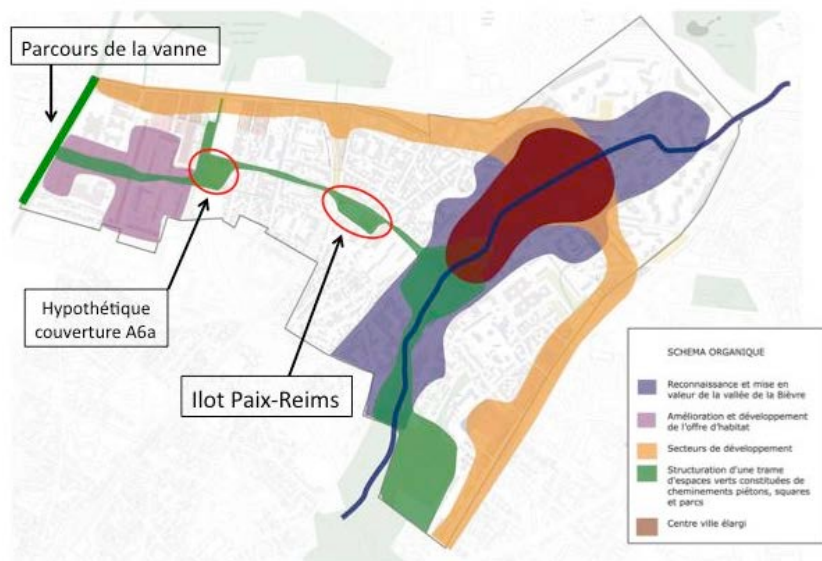
<https://www.ilotvertgentilly.com/single-post/2017/03/17/IMPORTANT-%C3%89tat-actuel-des-r%C3%A9flexions-et-Synth%C3%A8se-sur-la-situation-de-l%E2%80%99%C3%AEilot-vert-de-Gentilly> et document PDF en ligne :

https://media.wix.com/ugd/32f64b_e9df3dd1daa741bca2ec9b76aa1edc77.pdf

La balade le long de la Trame verte de Gentilly vers l'îlot vert tel que décrit par la ville de Gentilly dans le cadre de la rénovation du Chaperon vert :



La Trame verte de Gentilly (rappel du PLU PADD) :



Comment nous vivons avec notre petit ilot vert, cœur de la Trame verte, inscrit dans le PLU PADD, dans le CDT Vallée scientifique de la Bièvre, ilot de fraîcheur, coefficient de biotope maximum...

Voir nos nombreuses photos et notre bibliographie sur le site Web :

<https://www.ilotvertgentilly.com/>



Comment la Municipalité de Gentilly fait de la concertation – Calendrier du déroulement d'un aménagement urbain emblématique

https://media.wix.com/ugd/32f64b_540907b72654405c873d26e6086f1302.pdf

Où se cache la démocratie ?

Le collectif **Cœur de Plateau** vous propose de méditer ce calendrier

2016

28/12 : Création du Collectif «Cœur de Plateau»

11/01 : Le 1^{er} maire-adjoint de Gentilly reçoit le Collectif «Cœur de Plateau»

19/01 : 1^{ère} réunion publique (rédaction des préconisations des habitants, lancement de la pétition qui réunit plus de 1500 signatures, réalisation du film L'îlot Vert)

20/02 : Rencontre avec Mme la Maire pour débattre des modalités de la concertation avec les habitants : « 6 dossiers seraient compatibles avec les préconisations du Collectif »

16/03 : 2^{ème} réunion publique pour présentation des 3 finalistes (non présents) aux habitants et un bilan des actions du

18/02 : Lancement du Concours « **Inventons la Métropole du Grand Paris** »

14/07 : Candidature de Gentilly (parmi 112 sites) avec « **un cœur pour le plateau** »

10/10 : Sélection du Site de Gentilly (60 sites au total)

2017

13/01 : Dépôt des 22 dossiers de candidature en compétition sur le site de Gentilly

27/02 : Sélection de 3 projets finalistes par le jury du site de Gentilly (les notes de synthèse restent confidentielles)

25/03 : Rencontre organisée par la Mairie,

entre le Collectif et les 3 finalistes, en présence de plus de 100 habitants

Résultat 9 mois après la candidature de Gentilly au concours « Inventons la Métropole du Grand Paris » : **Aucune concertation avec les habitants sur l'objectif de la ville et la finalité des projets, dont rien n'est dévoilé sur les gabarits, les emprises au sol et les surfaces des planchers.**

Et maintenant ?

14 avril 2017 : Rencontre technique entre les équipes finalistes, la Mairie et la Métropole du GP

On ne sait pas si une concertation aura lieu, mais la fin de l'histoire est programmée :

31 juillet 2017 : Remise des offres définitives des projets candidats, comportant une offre financière « ferme et définitive », avec une proposition de prix net vendeur. Les analyses des offres seront transmises à un Jury qui auditionnera les candidats.

Fin septembre 2017 : Sélection du projet lauréat du concours ou retrait si aucun projet n'est satisfaisant. Cession de la « totalité ou partie » de l'îlot Paix-Reims (?)

Mi 2018 : Démarrage des travaux

Actualités sur www.ilotvertgentilly.com
Contact : colcdp@gmail.com ou gentililotvert@gmail.com



Ne pas jeter sur la voie publique.

Notre document citoyen préliminaire de préconisations :

https://media.wix.com/ugd/32f64b_b5279f7243b645c4aceed0ecddf662f7.pdf

Dont nous avons dernièrement amendé une nouvelle demande complémentaire à Mme le Maire (04/04/2017) :

https://media.wix.com/ugd/32f64b_b4974a30033a41118c158b106519f6e2.pdf

Suite à la rencontre publique « petit déjeuner sur l'herbe » du 25 mars 2017 dont le compte-rendu est : https://media.wix.com/ugd/32f64b_0e9671afb9e849c6a90ac5a6a8f24037.pdf

Et en réaction à la lettre de Mme le Maire au Collectif du 6 mars 2017 :

https://media.wix.com/ugd/32f64b_47e40e3ddc1049db87427c0da2b4d94f.pdf

Pour information tous les documents cités ci-dessus sont sur le site Web et ont été envoyés aux 600 adhérents du Collectif Cœur de Plateau.

1500 gentilléens ont signé la pétition : <https://www.ilotvertgentilly.com/petition-en-ligne>

Nous n'avons jamais eu de réponses de la Métropole à nos courriers en février, celui du collectif : <https://www.ilotvertgentilly.com/accueil-notre-programmation>

Pour mémoire, le calendrier de cet appel d'offre en cours :
https://media.wix.com/ugd/32f64b_540907b72654405c873d26e6086f1302.pdf

Repères bibliographiques

Rappel des Lois encadrant l'urbanisme durable et "moderne" et Programmation normalement attendue pour un site aussi emblématique.

Lire : "Anatomie de l'étalement urbain" : <http://www.echos-judiciaires.com/anatomie-de-letalement-urbain/> "Il est écrit dans cet intéressant article, en particulier : "Les « normes » destinées à limiter l'étalement urbain reposent sur le triptyque « Éviter/Réduire/Compenser », une ligne de conduite érigée en doctrine par les services de l'État (inscrite dans la loi Biodiversité). Avant de construire un nouvel équipement, il convient ainsi de se demander d'abord s'il est vraiment indispensable. Ensuite, il faut chercher à réduire son impact sur le milieu naturel. Puis, en dernier recours, on songe à compenser ses effets. En pratique, constatent les chercheurs, l'application de cette doctrine est d'autant plus complexe qu'elle est mentionnée à diverses étapes des processus de décision : « au moment de la concertation, de l'étude d'impact, à travers la fiscalité, etc. »"

"Et si l'ingénierie urbaine se posait plus de questions ?" <http://www.metropolitiques.eu/Et-si-l-ingenierie-urbaine-se.html>

"Plan local d'urbanisme : stop à l'urbanisation excessive !" <http://www.lagazettedescommunes.com/496207/plan-local-durbanisme-stop-a-lurbanisation-excessive/>

"Pour une approche ouverte des projets urbains" "À lire dans [metropolitiques.eu](http://www.metropolitiques.eu), notre analyse (avec Dominique Alba et Christian Brunner) sur les défis à relever pour l'élaboration des plans et schémas urbains. L'aménagement et l'urbanisme tel qu'ils ont pu se pratiquer dans les années 1980-1990, à partir de projets négociés entre élus et promoteurs, déroulés par les services, cela ne marche plus. La complexification des enjeux territoriaux comme la place incontournable des citoyens ne sont pas des contraintes mais des opportunités pour réinventer nos façons de penser nos villes et de les construire. Élargissons les débats, impliquons VRAIMENT TOUS les citoyens, pour un urbanisme plus politique !" <http://www.metropolitiques.eu/Pour-une-approche-ouverte-des.html>

"Don't sell public assets to pay for infrastructure" (en anglais, mais traduction lisible dans google trad.) : "There are better options than selling off" Gentilly's "strategic assets. We're going to need them, forever." by Gordon Harris is a professional planner and CEO of SFU Community Trust (Canada). <http://www.delhinewsrecord.com/2017/03/21/dont-sell-public-assets-to-pay-for-infrastructure>

Un très bon article de Jean Nouvel (27 mars 2017) qui pousse un coup de gueule : <https://lnkd.in/dgsQWwB> « Pour sauver les banlieues, il faut contenir l'expansion urbaine » Extraits : "Réinvestir la banlieue et y faire le choix résolu de la culture"

"Il suffit de voyager de ville en ville, tout autour de la terre, pour être frappé par la violence du saccage des paysages urbains et naturels, pour être sidéré par le mépris de la géographie, de l'histoire et de l'homme."

"Depuis un siècle, les décisions sur ce sujet ont été prises dans une urgence répétée, à la petite semaine, à la petite échelle des communes et des mandats... Décisions déléguées le plus souvent à la technocratie et à l'administration qui ont mis en œuvre un système simpliste : l'application aveugle de règles abstraites, la ségrégation des fonctions sur des zones avec des densités et des hauteurs arbitraires."

La préservation de la biodiversité est aussi urgente que la lutte contre le réchauffement climatique

<http://www.gouvernement.fr/action/la-preservation-de-la-biodiversite>

Les friches et terrains vagues sont plus riches en biodiversité que les parcs entretenus :

« Vacant lots provide more ecosystem services than backyard trees »

<http://www.anthropocenemagazine.org/2017/03/the-value-of-vacant-lots/>

Nature et santé : <https://www.ilotvertgentilly.com/nature-sante>

Inventaire biodiversité ilot Paix-Reims : <https://www.ilotvertgentilly.com/inventaire-biodiversite>

Directives Trame verte et vallée scientifique de la Bièvre appliquées à l'ilot Paix-Reims :

<https://www.ilotvertgentilly.com/directives-science-espaces-verts>

Protection du patrimoine bâti : <https://www.ilotvertgentilly.com/patrimoine-bati>

Notre dernière publication à venir sera une projection sur un plan 3D de ce que représentent 24 mètres de haut sur l'ilot Paix-Reims !

Pareil que sur PVC (Paul Vaillant Couturier)... Et cela envisagé sur 50% du terrain!